

Plan de viabilité hivernale

Chaque jour pendant l'hiver les données Météo sont suivies au centre technique pour anticiper au mieux sur les risques d'enneigement ou de verglas.

Si les prévisions sont mauvaises, une partie du personnel du centre technique est mis en astreinte soit pour les 24 heures suivantes, soit pour le week-end suivant.

Déneigement "mécanique"

Les agents chargés du déneigement mécanique peuvent être mobilisés dès 5h du matin (6h le week-end) et la Ville dispose de 2 camions et de 2 tracteurs équipés de lames et de saieuses.

Étant donné qu'il est impossible d'être partout à la fois et pour éviter des modifications improductives de trajets, un protocole précis a été prévu pour donner aux agents une feuille de route indiquant l'itinéraire qu'ils doivent suivre.

Deux itinéraires ont été identifiés :

- **L'itinéraire prioritaire** qui comprend les rues empruntées par les transports en commun, par les services d'urgence, celles à forte pente, la Maison du lac, les places de marché, les pistes cyclables... Cet itinéraire prioritaire correspond à environ 70% du réseau communal et maille entièrement le territoire de la commune. Pour effectuer l'opération de déneigement prévue par ce plan, il faut compter environ 2 heures en horaire matinal avant l'arrivée d'un fort trafic d'où l'importance de démarrer tôt. Tant que les chutes de neige sont continues, ce plan prioritaire est suivi en continu.
- **L'itinéraire secondaire** correspondant au reste du réseau communal est mis en œuvre lorsqu'il ne neige plus et que le plan prioritaire est terminé

Pour information, la viabilité hivernale des routes départementales traversant la commune (la RD 1075 c'est à dire l'avenue du Général de Gaulle et la route de Grenoble, ainsi que l'avenue de la Monta, celle de San Marino et la rue des Bonnais et celle de La Gare) est assurée par les agents du Conseil Général.

Déneigement manuel

Le déneigement manuel pour les piétons est également organisé.

Six agents peuvent intervenir en semaine sur des accès piétons à partir de 5h du matin sur des priorités classées en 1 (accès écoles, crèches, mairie), renforcés par les autres agents du secteur

espaces verts à partir de 7h30 pour les priorités classées en 2 (abris-bus, autres accès équipements publics,...).

Si la situation est critique, tous les agents du centre technique peuvent être mobilisés pour ce déneigement (sauf autres urgences naturellement).

Il est également prévu le samedi un départ à 6h de 4 agents pour dégager les abri-bus, Maison du Lac et, suivant les prévisions de mariages et autres manifestations, les accès de la Mairie.

Par ailleurs, les agents du service des sports se chargent de déneiger les équipements dont ils assurent l'entretien quotidien.

Le développement durable est également pris en compte dans les opérations de déneigement pour saler moins et saler mieux (d'abord en privilégiant le raclage), le sel étant nocif pour l'environnement et aggravant le vieillissement des revêtements routiers de part l'effet thermique ainsi que l'usure prématurée des carrosseries.

Quelques conseils pratiques

Équiper votre véhicule de pneus hiver

- Parce que bien plus qu'un pneu pour la neige, le pneu hiver est conçu pour rouler dans toutes les conditions hivernales : routes enneigées, verglacées, simplement humides ou très mouillées, mais aussi sur routes froides et sèches.
- Parce que les pneus hiver présentent une meilleure adhérence et une excellente motricité. Par conséquent, vous pouvez circuler là où les pneus classiques n'accrochent plus.
- Parce qu'en dessous de 7 degrés, les performances des pneus classiques se dégradent même si la route est seulement mouillée.
- Parce que les pneus hiver réduisent les risques d'aquaplaning grâce à leur forme spécifique destinée à évacuer l'eau passée sous le pneu.
- Parce que les pneus hiver permettent un meilleur freinage.

Quelques bons réflexes pour conduire sur la neige

La conduite sur neige implique de la douceur. Les accélérations brusques, les coups de volants intempestifs et les freinages brusques sont à oublier ! Chaque accélération doit être bien dosée pour éviter les risques de dérapages au freinage.

Le risque de la conduite sur neige provient tout autant du véhicule que des autres véhicules sur la route. Pour une conduite sans à coup, il est donc plus prudent de respecter des distances de sécurité importantes pour mieux ralentir à temps en cas de besoin.

Bien voir et être vu est très important par temps de neige ou de brouillard. Au minimum, vous devez allumer vos feux de croisement. En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant et arrière

sont autorisés. Bien voir sous la neige, c'est aussi avoir des essuies-glaces opérationnels et un liquide de lave-glace adapté aux conditions hivernales.

Dans les descentes, pour limiter la prise de vitesse, il vaut mieux utiliser le frein moteur plutôt que de freiner. Là encore, et plus que jamais, les distances de sécurité sont à respecter scrupuleusement.

Par fortes neiges, n'attendez pas le dernier moment pour chaîner. En restant au milieu de la chaussée, vous augmentez les risques de vous faire percuter par les véhicules suivants. Les chaînes neige s'installent sur les roues motrices pour plus d'efficacité. En équipant les quatre roues, l'adhérence sera encore meilleure.

Au démarrage, l'accélération doit être très progressive surtout en côte. La bonne solution est d'enclencher la 1^{ère} vitesse et de lâcher très progressivement la pédale d'embrayage. Les roues doivent rester dans l'axe de la voiture pour limiter les patinages. Si le démarrage est laborieux en première vitesse, n'hésitez pas à passer en seconde pour éviter de patiner.

Laissez la priorité aux engins de raclage/salage. En circulant dans leurs traces, vous aurez moins de risques de glisser ou de vous égarer sur le bas-côté.

Lorsque les chutes de neige deviennent trop fortes et que des bourrasques empêchent toute visibilité, le mieux est de s'arrêter sur le bas-côté en allumant ses feux de détresse.

Au cas où la voiture chasse de l'avant ou de l'arrière, ne freinez surtout pas, cela accélérerait le déséquilibre de la voiture. Au lieu de vous précipiter sur le frein, débrayez plutôt pour faire tourner les quatre roues à la même vitesse tout en braquant le volant vers la route (contre braquage).

Dans les virages : prudence ! En ligne droite, à l'abord du virage, c'est le moment de réduire sa vitesse. Une fois dans le virage, il est préférable de maintenir sa vitesse pour limiter le déséquilibre de la voiture.

Désactivez l'antipatinage : si votre voiture est pourvue d'une fonction antipatinage et qu'elle est immobilisée dans une côte ou à l'arrêt, alors le fait de désactiver l'antipatinage peut vous aider à faire avancer la voiture. En effet, la désactivation de l'antipatinage permet de distribuer plus de puissance aux roues. Une fois la voiture en mouvement, vous pouvez réactiver l'antipatinage.



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE

36 av. du Général de Gaulle

38120 SAINT-ÉGREVE

04 76 56 53 00